



Communiqué du Comité français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU)



Vendredi 10 mars, des médias russes ont annoncé que trois prisonniers de guerre ukrainiens, dont Maksym Butkevych, ont été « reconnus coupables » de crimes de guerre par les « cours suprêmes » des « Républiques populaires membres de la Fédération de Russie » de Donetsk et de Louhansk et condamnés à 13 ans pour Maksym, 18 et demi ans pour Vladislav Chel et 8 ans et demi pour Viktor Prokhozzei. Ces « condamnations » en annoncent d'autres.

Maksym Butkevych est un prisonnier très célèbre, connu en Ukraine mais aussi internationalement depuis des années, comme défenseur des migrants – il avait collaboré avec le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (UNHCR) –, comme défenseur des droits humains, comme antifasciste. Il a coordonné la campagne européenne pour la défense des prisonniers de Crimée Oleg Sentsov et Alexandr Koltchenko, libérés en 2019 des prisons russes. Il est de longue date un activiste étudiant, puis de la société civile, en Ukraine, et défend des idées libertaires pour un monde sans domination ni oppression. C'est aussi un journaliste reconnu : il a fondé Hromadske Radio, collaboré avec BBC World Service et plusieurs chaînes ukrainiennes. Antimilitariste convaincu, il avait pourtant décidé de s'engager dans l'armée ukrainienne pour la défense du peuple et des civils, en mars 2022 et avait pris part à la libération de Boutcha.

Prisonnier depuis juin 2022, la propagande russe le présente comme un « nazi » et un « fasciste », des calomnies visant à préparer le « procès de Moscou » à Louhansk qui s'est tenu le 10 mars 2023. Il a été condamné accusé d'avoir tiré au lance-roquettes en visant des civils à Severodonetsk le 4 juin 2022. Selon 12 organisations ukrainiennes et biélorusses de défense des droits humains, Hromadske Radio et le centre des droits humains Zmina, son unité n'a jamais été déployée à Severodonetsk.

Cette accusation infâme vise à faire passer pour « nazi » un défenseur reconnu des droits humains en Ukraine comme en Russie. Comme l'indique Amnesty International, la vraie atteinte au « droit de la guerre » est l'absence de tout procès équitable envers les prisonniers de guerre. Et la condamnation à 13 ans dans les caves du régime de Louhansk, si elle est appliquée à Maksym et à ses codétenus, s'apparente à une condamnation à mort déguisée.

Le Comité français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU) avait déjà lancé une campagne, à l'automne dernier, au cours de laquelle de nombreuses organisations démocratiques, politiques, associatives, syndicales, des élu·es et des personnalités avaient pris position pour exiger la libération de Maksym Buktevitch. Il faut que toutes ces structures et personnalités refassent entendre leur voix : il y a urgence ! La pression de l'opinion publique démocratique est indispensable pour sauver Maksym et les autres prisonniers condamnés par les tribunaux fantoches ou qui sont entre les mains de l'armée russe.

Ils peuvent être sauvés. Leur libération doit devenir le symbole de la cause de la vérité contre le « mensonge triomphant qui passe » (Jaurès), pour la vérité et la justice !

**Liberté pour Maksym Butkevych
et pour les autres prisonniers et prisonnières de l'armée russe !**

CONTACT : ukrainsolidaritefrance@solidaires.org

